

Montréal, 1^{er} octobre 2013.

-G-

Journée internationale des aînés Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux¹

Monsieur Réjean Hébert
Ministre
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec, Québec, G1S 2M1

Monsieur le Ministre,

En 2012, vous avez été nommé ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés. Comme de très nombreuses personnes au Québec, les membres du Comité des usagers de l'Institut de gériatrie de Montréal se sont réjouis parce qu'ils sont préoccupés des services et des soins qui sont donnés à leurs proches en grande perte d'autonomie. Nous savions pouvoir compter sur votre intérêt pour cette clientèle si vulnérable. Votre formation et votre cheminement professionnel, incluant votre participation à titre de coprésident à la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés, en étaient des preuves.

Nous savons que vous avez injecté 211 millions dans les services de santé et les services sociaux sur l'île de Montréal. Nous comprenons que vous demandez au réseau d'optimiser les services et les soins et de réduire les dépenses d'administration. C'est ce qui fut fait à l'Institut au cours des deux dernières années. Par exemple, certains services ont été fusionnés avec ceux du Centre hospitalier St Mary's (comptabilité, entretien du chauffage et des ascenseurs). L'an dernier, d'autres compressions ont été faites dans le domaine administratif, mais aussi dans les loisirs et la pastorale, l'inhalothérapie et la physiothérapie. On ne peut plus alors parler de compressions seulement dans l'administration. Les soins aux résidents sont directement touchés et le comité a dénoncé sans succès cette situation.

La prochaine étape, celle qui arrive à grands pas, nous annonce une coupe dramatique dans le personnel infirmier : 35 postes aux soins dont 33 postes d'infirmières. Pour le service de Soins de longue durée, cela veut dire une diminution de la moitié du personnel infirmier.

Non seulement le Comité des usagers de l'IUGM dénonce ces coupures de poste mais le syndicat et le Conseil des infirmiers et infirmières ont fait de même. Nous sommes tous préoccupés par les problèmes qui seront engendrés quotidiennement. Le rapport de la Protectrice des citoyens va dans le même sens². On ne peut pas comprimer les dépenses indéfiniment sans toucher à l'essentiel, les services et les soins offerts à nos personnes âgées en perte d'autonomie.

Nous comprenons bien le désir de l'IUGM d'utiliser le personnel plus efficacement. La direction nous annonce que des interventions ne seront plus toujours faites sur place (ex. : les transfusions), d'autres seront faites moins souvent (ex. : les prises de glycémie et de tension artérielle). Les médecins devront revoir à la baisse les soins prescriptibles pour tenir compte de la nouvelle offre de service. Il y a un certain sens à prescrire des interventions en fonction de l'état de santé d'un résident et non pas par routine. Mais nous ne pouvons être d'accord avec des réductions de soins, par exemple les transfusions sanguines, qui obligent le personnel, infirmier ou auxiliaire, à transférer un résident au centre hospitalier pour des soins qui se faisaient jusqu'à maintenant à l'Institut. Un séjour dans les urgences d'un hôpital n'est pas sans conséquences pour une personne très âgée. Et dans ce cas, où est l'économie quand on connaît le coût d'une telle hospitalisation ?

Cette baisse de personnel constitue selon le comité un réel danger pour la sécurité des résidents. À certaines heures, il n'y a qu'un seul coordonnateur infirmier pour nos deux pavillons situés à bonne distance l'un de

l'autre. De plus, avec la fusion des unités, une partie du personnel doit se déplacer entre deux étages. Que faire en cas d'urgence ? Et si une deuxième urgence survient ? Avec des personnes aussi malades, on peut s'attendre à tout. Il y a deux semaines, une infirmière a eu trois urgences graves à gérer en peu de temps ; elle a dû demander une ambulance, puis une deuxième et de l'aide pour s'occuper du troisième cas! Croyez-vous qu'au même moment les 227 autres patients avaient l'attention qu'exigeaient leur emphysème, leurs plaies, leurs conjonctivites, leur douleur?

Comme proches des usagers, nous avons demandé plus de préposés aux bénéficiaires pour les soins quotidiens personnels. Mais, à l'IUGM, les résidents ont aussi besoin, pour continuer à vivre, de soins infirmiers réguliers. Les personnes hébergées à l'Institut ne sont pas autonomes ou semi-autonomes, certaines ne peuvent bouger de leur lit. Ce n'est pas seulement un hébergement qu'elles viennent chercher, ce sont des soins de santé découlant de leur état physique ou mental ³.

Comme vous le savez, monsieur le Ministre, il est minuit moins une. En effet, le 3 novembre prochain, les compressions demandées aux institutions du réseau de la santé et des services sociaux seront en vigueur. Aujourd'hui ou demain, si ce n'est déjà fait, l'Agence des services de santé et des services sociaux de Montréal entérinera le plan de compression demandé par votre ministère à l'IUGM. Le Comité des usagers de l'IUGM vous demande d'arrêter le plan de compression projeté qui touche aux soins pour les résidents, tout comme vous l'avez fait pour l'Institut Philippe-Pinel de Montréal ⁴.

Souhaitant votre intervention dans ce dossier, veuillez agréer, monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.



Chantal Gariépy
Fille et aidante de Mme Anita Girard, 3^e Ouest
Présidente du Comité des usagers de l'IUGM

Ont aussi signé pour appuyer le comité :

Dang Ngoc Tam, fille et aidante de mme Nguyen Dang Nu Toan, 3^e Ouest
Dang Ngoc Tinh Tina, 2^e fille et aidante de mme Nguyen Dang Nu Toan, 3^e Ouest
Mdang Anh Dung Georges, fils de mme Nguyen Dang Nu Toan, 3^e Ouest
Réjean Legault, fils et aidant de mme Thérèse Lacombe, 1^{er} Est
Janine Tétreau, belle-soeur et aidante de mme Marthe Tétreau, 3^e Ouest
Francois Péladeau, époux et aidant de mme Marthe Tétreau, 3^e Ouest
Isabelle Péladeau, fille et aidante de mme Marthe Tétreau, 3^e Ouest
Sophie Bernard, fille et aidante de mme Liataud, RC
Gabriel Bernard, époux et aidant de mme Liataud, RC
Claire Sigouin, fille et aidant de mme Antoinette Sigouin Fournier, 3^e Est
Johanne Boucher, petite-fille et aidante de mme Germaine Pilon, 3^e Est
Irene O'Brien, conjointe et aidante de M. Victor Dufresne, 4^e Est
Nathalie Bruneau, fille et aidante de M. Jean Bruneau 1^{er} Est
Minh-Thu Nguyen, fille et aidante de mme Kim Binh Nguyen, 3^e Ouest
Huguette Bisailon, fille et aidante de mme Maynard Bisailon, 1^{er} Est
Lise Bisailon, fille et aidante de mme Maynard Bisailon, 1^{er} Est
Jacques Latour, conjoint et aidant de mme Angèle Dupuis, 1^{er} Est
Lysanne St-Amour, fille et aidante de mme Gisèle Dion, 1^{er} Est
Lorraine Loiselle, aidante de mme D'Amour Poupart, RC
Stéphanie Girouard, petite-fille de mme Anita Girard, 3^e Ouest
Iolanda Cojan, aidante pour mme Anita Girard, 3^e Ouest
Carole Houle, aidante pour mme Louise Beaulieu, 3^e Est
Michèle Bilodeau, conjointe et aidante de M. Pierre Lamonde, 1^{er} Est